

## Tableau des délibérations de la séance du 12 juillet 2022

N°	Objet	Observations	Sens du vote
	Ouverture de la séance		
	Appel / Vérification du quorum et décompte des pouvoirs		Madame Fanny Joly qui a donné pouvoir à Madame Jacqueline Cariou Madame Delphine Mousseau qui a donné pouvoir à Madame Anne-Douceline Guillet Monsieur Thierry Liaigre qui a donné pouvoir à Madame Anne Pailler Madame Sylvie Dillet qui a donné pouvoir à Monsieur Rémi Bonneau Monsieur Pascal Tessier qui a donné pouvoir à Monsieur Jean-François Chouin Monsieur Frédéric Berthomé
	Enoncé de l'ordre du jour	Monsieur le Maire propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour relative à la cession d'une parcelle	
	Nomination du secrétaire de séance	il est proposé de nommer Karen Baudry	
	I - Adoption de procès-verbaux		Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022 est approuvé à l'unanimité
	II - Délibérations		
2022-56	Convention avec le SyDEV : travaux de réalisation d'une opération d'éclairage relatifs à la construction d'un terrain de football		La délibération est approuvée à l'unanimité
2022-57	Convention avec Vendée Eau : travaux hors programme		La délibération est approuvée à l'unanimité
2022-58	Aménagement d'une plaine des sports, construction d'un complexe sportif et de courts de tennis extérieurs : validation de l'Avant-Projet Définitif		La délibération est approuvée à l'unanimité

## Tableau des délibérations de la séance du 12 juillet 2022

2022-59	Avenant à la convention de mise à disposition de personnel au centre communal d'action sociale (CCAS)		La délibération est approuvée à l'unanimité
2022-60	Régime indemnitaire – Indemnité d'administration et de technicité (IAT) : modification		La délibération est approuvée à l'unanimité
2022-61	Renouvellement du Projet Educatif Territorial de la commune de Soullans (PEdT) - Autorisation de signer la convention PEdT		La délibération est approuvée à l'unanimité
2022-62	SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée - rapport annuel 2021		La délibération est approuvée à l'unanimité
2022-63	Budget principal : approbation de la décision modificative n° 1		La délibération est approuvée à l'unanimité
2022-64	Cession de la parcelle cadastrée n° 445 de la section AN		La délibération est approuvée à l'unanimité
2022-65	Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales		La délibération est approuvée à l'unanimité
	<b>III - Informations diverses</b>		
	<b>IV - Retour sur les commissions</b>		
	<b>V - Questions diverses</b>		

La séance est levée à

21h50

Le 12 juillet 2022  
Le Maire,  
Jean-Michel ROUILLÉ


